

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT SPORTIF RÉGIONAL

# ESPRIT BLEU

en Auvergne-Rhône-Alpes



## INTERVIEW

Anne Barnéoud, pongiste déterminée en route vers Tokyo !

## L'ACTU OLYMPIQUE

La Semaine Olympique et Paralympique

## LE FOCUS

Lancement de la Conférence Régionale du Sport

N°18 / Janvier 2021

Édité par



CROS  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

# ÉDITO

par Christian Levarlet

2020, nouvelle décennie, nous laissait entrevoir de nombreuses perspectives avec en point de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, mais le Covid-19 nous a obligé à revoir notre principale priorité : protéger la santé de chacun d'entre nous.

2021 : l'ensemble du mouvement sportif porte l'espoir et la dynamique du renouveau. Cette année pénible que nous avons vécue, concernant la pratique sportive et la privation d'une partie de nos libertés, nous aura fait réfléchir et nous permettra de mieux apprécier la chance que nous avons. J'ai l'espoir que nous puissions dans un avenir proche retrouver la joie d'être ensemble pour des moments conviviaux et festifs et pratiquer nos disciplines favorites, tout en respectant scrupuleusement les recommandations sanitaires. Ceci est indispensable au bien-être, à l'équilibre mental de la vie de chacun, en résumé à la santé de tous.

D'autant plus que 2021 nous laisse entrevoir des perspectives : les premiers Jeux des Masters à Vichy du 29 avril au 2 mai, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo et le retour des Trophées des Sports.

Je formule pour vous et vos proches des vœux de santé, de réussite et que vos performances soient à la hauteur de vos espérances. Gardez le moral, vous le savez mieux que quiconque, l'objectif final c'est de vaincre et nous y arriverons.

Bonne année !



# SOMMAIRE



"Esprit Bleu" est une marque déposée par le CNOSF.

Édité par le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes, Association loi 1901  
Siège social : 16, place Jean-Jacques Rousseau - CS 92013 - 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex  
Représentant légal : Christian Levarlet

Directeur de publication : Christian Levarlet  
Rédactrice en chef : Marie-Christine Plasse  
Rédactrice en chef adjointe : Claire Wolf  
Comité de relecture : Michel Furrel, Marie-Christine Plasse, Denis Cadon

Ont participé à ce numéro : Anne Barneoud, Ligue du Sport Adapté, Ligue de Triathlon, Ligue de Football, Ligue de Natation, CRUSEP, Mélissa Jarrar, Solenne Prat, Gaëtan Planche-Defrade, Isabelle Delaunay (DRAJES), Pierre-Julien Deloche, Carole Marcou, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CDOS Haute-Savoie, CDOS Haute-Loire, CDOS Ardèche, Maître Benoît Dumollard, Alain Arvin-Bérod

Mise en page : Claire Wolf  
Maquette : David Sayag  
Impression : Imprimerie Fouquet-Simonet  
Tirage : 600 exemplaires  
N°ISSN : 2425-6188  
Gratuit  
Date de parution : 18 - Janvier 2021



## L'ACTU OLYMPIQUE

- 04 **Anne Barnéoud** Une pongiste déterminée en route vers Tokyo !
- 06 **360°** L'actu des Ligues en images
- 08 **Championnat de France de nage hivernale acte III**  
Par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation
- 09 **Jeux des Masters 2021 à Vichy** Relève le défi !
- 10 **La Semaine Olympique et Paralympique de l'USEP**  
Deux salles virtuelles régionales
- 11 **Coupe du Monde de ski à Chamonix/Les Houches**  
Le Kandahar aura lieu à huis clos les 30 et 31 janvier 2021
- 12 **Terre de Jeux 2024** Les actualités du label
- 13 **Les Classes Pierre de Coubertin et Alice Milliat**  
L'académie de Lyon en action, à distance !
- 14 **La Semaine Olympique et Paralympique**  
Rendez-vous du 1<sup>er</sup> au 6 février 2021

## LE FOCUS

- 16 **Lancement de la Conférence Régionale du Sport**
- 18 **Regards sur la Conférence Régionale du Sport**
- 20 **La nouvelle gouvernance du sport** Par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

## EN ACTION

- 22 **Ressources pédagogiques**  
Une exposition éducative sur les discriminations dans le sport
- 23 **Règlement Général sur la Protection des Données**  
Le CROS vous accompagne dans votre mise en conformité
- 23 **Sport en entreprise** Vers une dynamique régionale
- 24 **Organisme de formation** L'OF du CROS certifié Qualiopi !
- 25 **CDOS de la Haute-Loire**  
Le CDOS lance la première plateforme associative du département !
- 26 **CDOS de la Haute-Savoie** Promouvoir la mixité en Haute-Savoie !
- 27 **CDOS de l'Ardèche** Le CDOS invité à participer aux travaux du SRDS

## LES EXPERTS

- 28 **Le territoire est un projet** Par Alain Arvin-Bérod
- 29 **De l'ANS vers les territoires** Par Maître Benoît Dumollard

## L'AGENDA DU #SPORTAURA

30

## ANNE BARNÉOUD

Une pongiste déterminée en route vers Tokyo !

**A**nne Barnéoud, pongiste handisport, est une des premières athlètes paralympiques déjà qualifiées pour Tokyo 2021. Nous revenons avec elle sur son parcours et sa préparation.

#### Comment avez-vous commencé le para-tennis de table ?

Ce fut un choix par hasard ! Je suis née dans la région grenobloise et j'ai passé toute mon enfance et adolescence à Echirolles. J'ai eu la chance d'être dans une famille sportive, j'ai donc toujours fait du sport avec mon propre potentiel bien sûr, que ce soit la marche en montagne, le ski, les activités d'eau, les jeux de ballon... j'ai même pratiqué le judo et le football. Mais ce fut vers l'âge de 7 ans que j'ai commencé la pratique régulière de la natation. Activité bien plus à ma portée que le foot ! Mes parents m'ont inscrite à "Handisport Grenoble". J'ai très rapidement appris à nager et très rapidement je me suis mise à la compétition. Mais à l'adolescence d'autres problèmes de santé se sont greffés et j'ai dû abandonner cette activité. J'étais complètement mortifiée, révoltée.

*Et... C'est lors d'un anniversaire chez des amis, alors que je suis moralement dépitée, je passe l'après-midi derrière la maison où se trouve une table de ping-pong, et j'essaie de jouer tant bien que mal avec différentes personnes. C'est donc à la suite de cette journée, que mes parents m'ont suggérée d'essayer le tennis de table dans un club. Il se trouve que dans ma commune se trouvait un club handisport tennis de table. C'est comme cela à raison d'une fois par semaine que j'ai démarré cette activité. Voilà de quelle façon j'ai commencé le para tennis de table, qui a complètement bouleversé ma vie.*

#### Quel a été votre parcours dans la discipline ? Comment êtes-vous arrivée au haut niveau ?

Petit à petit, tout en me faisant plaisir, j'ai progressé, et j'ai pu rapidement intégrer également un club de pongistes valides. Compétitrice dans l'âme, j'ai très vite démarré des compétitions en handisport, au niveau régional, puis au niveau national, pour arriver au plus haut niveau. Le tennis de table est une discipline à la fois très technique, très tactique, toute

#### Fiche d'identité

Anne Barnéoud  
Née le 31 octobre 1983  
Club : Tennis de Table de Gerland (69)

**Palmarès récent**  
2019 : Médaille de Bronze aux Championnats d'Europe en simple  
2018 : Médaille de Bronze aux Championnats du Monde en simple

en finesse, et qui demande des ressources physiques et mentales importantes. Adapter cette pratique sportive à mon handicap a demandé des années d'entraînements quotidiens, d'ajustements, je suis passée par grands nombres d'échecs, et j'ai mis un certain temps pour obtenir enfin des résultats internationaux.

#### Qu'est-ce qui vous plaît dans cette discipline ?

Le jeu bien sûr, et la compétition. Mais cette discipline, m'a surtout permis de "m'exprimer", et de montrer ma personnalité.



#### Votre médaille aux Jeux Paralympiques de Pékin en 2008 a été votre premier titre international. Quels souvenirs en gardez-vous ?

Il faut préciser que cette médaille n'était pas individuelle mais par équipe. Le mot Equipe prenait tout son sens. Monter sur un podium à l'autre bout du monde et voir flotter le drapeau français que l'on représente est un moment très fort et indescriptible. J'ai pu partager ce moment avec les membres de l'équipe de France où régnait une ambiance collective incroyable, et dont la majorité est revenue de ces Jeux avec une ou plusieurs médailles.

#### Vous faites partie des premiers athlètes qualifiés aux Jeux Paralympiques de Tokyo, comment préparez-vous la compétition ?

Dans l'incertitude liée à la COVID psychologiquement on fait comme si les Jeux allaient avoir lieu, et quelles que soient les conditions. On fait comme si... Personnellement j'évite de me poser des questions, et je reste désormais fixée sur ma préparation.

Depuis le printemps 2020, dès la fin du confinement, j'ai repris progressivement les entraînements, qui, à ce jour sont quotidiens et soutenus. En tant qu'athlète de haut



niveau, j'ai accès à la salle d'entraînement de Gerland Lyon 7 Je m'entraîne et peaufine ma technique avec Thibault PALKA mon fidèle entraîneur depuis 3 ans.

Je suis aussi très soutenue par mon kiné de Caluire qui s'occupe également de ma préparation physique. Je bénéficie aussi des conseils avisés d'une diététicienne. Pour 2021 un certain nombre de stages Equipe de France TT handisport sont programmés, avec un protocole sanitaire très strict. Je pars du 10 au 15 janvier pour l'un d'eux sur Créteil.

Des compétitions nationales et internationales sont planifiées pour le deuxième trimestre mais, tout est incertitude et complètement aléatoire. Malgré tout ça je suis à fond dans ma préparation et reste sereine et positive.

#### Est-ce que la crise sanitaire et les périodes de confinement ont eu un impact sur cette préparation ?

Evidemment l'impact a été, et est encore énorme. La première période de confinement total a été

très difficile. Outre le fait de ne plus pouvoir s'entraîner, travailler, il a fallu continuer à s'entretenir et essayer de garder une certaine hygiène de vie et de forme. Malgré tout le moral a toujours été présent.

Aujourd'hui, je continue à faire face à cette crise comme tout le monde, en prenant le plus de précautions possibles. Je laisse de côté le masque uniquement devant la table de ping. A la salle, bien que nous ne soyons que deux, mon entraîneur et moi, nous respectons scrupuleusement le protocole.

Dans ce cadre si particulier on s'adapte aux circonstances : depuis le mois de mars dernier, aucune compétition nationale et internationale, pas de stages équipe de France, des entraînements perturbés, hachés. Mais aujourd'hui je peux m'entraîner quotidiennement et me préparer le mieux possible, si je puis dire compte-tenu de la situation, pour cette échéance de TOKYO.

#### Participer aux Jeux de Paris 2024 fait partie de vos projets ?

Pour l'instant les conditions particulières que nous vivons font que je me focalise uniquement sur Tokyo, ce qui est déjà un énorme challenge. Paris 2024 est dans le domaine du possible mais reste un objectif plus lointain.

Interview réalisée le 12 janvier 2021



# L'ACTU DES LIGUES EN IMAGES...



**Stage de cohésion des sportifs du PERF de la ligue du Sport Adapté Lagorce (07) | 22 au 24 octobre 2020**

Dans le cadre de la détection et de la sélection des sportifs du PERF (Pôle d'Excellence Régionale et de Formation), la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté a proposé aux sportifs déjà sélectionnés les années précédentes de participer à un stage de cohésion toutes disciplines confondues.

22 sportifs ont répondu présents sur 4 para-disciplines adaptées : le ski alpin, le ski nordique, le football et le tennis de table. Une équipe d'une dizaine de salariés, entraîneurs, accompagnants était sur place pour accueillir les sportifs dans les meilleures conditions possibles.

Un seul objectif : que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe et du dispositif PERF!



Ilias El Rhazzaz (alias Nkante), Champion Auvergne-Rhône-Alpes et double vainqueur de la Draft eFoot (2019 & 2020) Draft eFoot 2020 Etapes en novembre et décembre 2020



Championnats de France Elite Raid Multisports organisés par le club Outdoor 07 Drôme-Ardèche | 16 au 18 octobre 2020



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NAGE HIVERNALE ACTE III

Par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

**A**près une première édition organisée à Vichy en février 2019 et une seconde à Samoëns (Haute-Savoie) en février 2020, le lac aux Dames hébergera à nouveau le championnat de France de nage hivernale du vendredi 5 au dimanche 7 février 2021.

C'est à n'en pas douter une discipline à couper le souffle. Il y a le décor, somptueux, l'ambiance, chaleureuse, mais surtout la température de l'eau, oscillant entre 0 et 5°C. "Si nager dans un lac aux pieds des montagnes est fantastique pour l'image de la nage hivernale, la discipline n'est toutefois pas accessible à tout le monde", rappelle Stéphane Lecat, Directeur de l'eau libre à la fédération. "C'est un sport qui impose une vraie préparation et qui comporte des risques. Il faut vraiment rester humble par rapport à cette pratique, ne jamais croire que les choses sont acquises. Moi, ce qui m'intéresse, c'est que les nageurs qui ont décidé de s'aligner atteignent leur objectif et, plus important encore, qu'ils puissent le réaliser dans les meilleures conditions." Comme les éditions précédentes, la sécurité sera le leitmotiv de l'événement. "La première règle est de s'assurer que l'on est apte physiquement et mentalement à endurer le froid. Il ne faut surtout pas prendre à la légère cette discipline. On peut nager plus d'une heure sans difficulté dans une eau à 10°C et être incapable de supporter 10 minutes à 0°C", précise Alexandre Fuzeau, dit "Ice Doc", médecin et précurseur de la



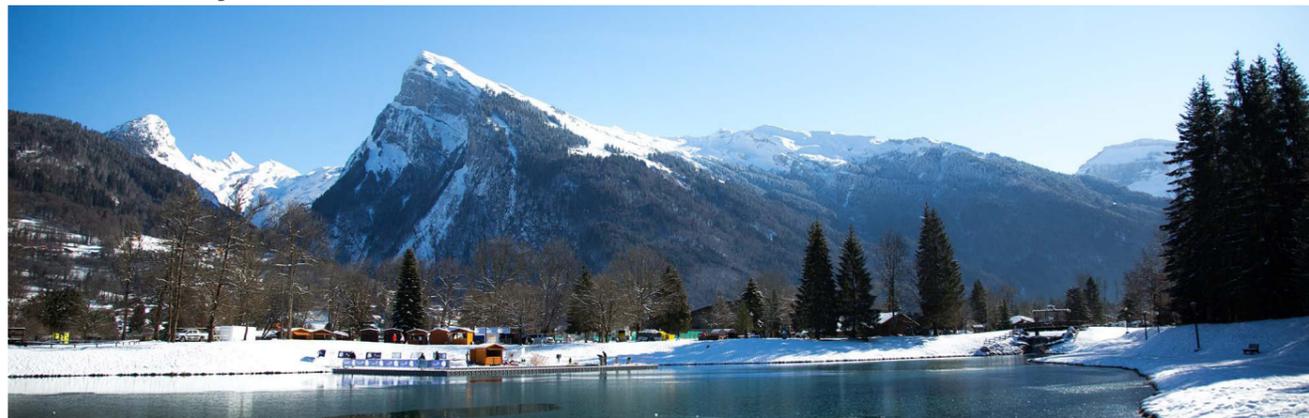
discipline. Pour être apte à nager dans de telles conditions, il importe donc de s'acclimater en nageant dans l'eau glacée au moins deux fois par semaine pendant trois mois.

Jacques Tuset, responsable technique de la compétition, poursuit : "Le jour de l'épreuve, il est important de se tenir au chaud dans les vestiaires afin de maintenir une température corporelle assez élevée. Un seul maillot standard homologué Natation FINA, une seule paire de lunettes qui ne recouvre que les yeux, un seul bonnet standard de nage en silicone ou en latex, sont autorisés ainsi que des bouchons d'oreille et un pince nez." Lors des épreuves, les combinaisons sont interdites. Le rapport du corps nu à l'eau glacée fait partie intégrante de ce sport où le mental joue un rôle

important, si ce n'est décisif.

Et Catherine Plewinski, en charge de l'organisation du championnat de France, de conclure : "Ce qui me plaît dans la nage hivernale, c'est ce côté un peu dingue qui habite ces gens qui sont capables de dépasser leurs propres limites. Je trouve qu'à ce niveau, on est très proche de l'esprit montagnard. Au-delà de la performance, je crois que le sport reste une grande aventure à faire partager au plus grand nombre. Avec la nage hivernale, on s'inscrit dans cette démarche. La discipline est en plein essor. Beaucoup de gens s'y intéressent, mais il est primordial que la fédération encadre sa pratique plutôt que de laisser les choses se dérouler n'importe comment."

Adrien Cadot (avec Issam Lachehab)



## JEUX DES MASTERS 2021 À VICHY

Relève le défi !

**L**e Comité National Olympique et Sportif a annoncé le lancement des premiers Jeux des Masters à Vichy entre le 29 avril et le 2 mai 2021. Cette nouvelle compétition multisport destinée aux amateurs entre dans le cadre héritage des Jeux Olympiques Paris 2024 pour le CNOSF. Son but est d'inciter la pratique d'activités physiques et sportives auprès des Français.

Cette compétition est réservée aux plus de 25 ans, avec 14 sports différents. Les participants pourront en choisir 5

dans la liste suivante : Aviron indoor (rameur), Basket-ball, Biathlon, Course à pied (6km ou 12km), Course d'orientation urbaine, Cyclisme, Disc golf, Marche nordique, Natation (1500m eau libre ou 100m bassin), Paddle, Pétanque, Tir à l'arc.

Les notions de partage et d'ouverture sont primordiales, c'est pour cela qu'il n'y pas de niveau requis par sport. Des classements se feront au niveau de l'âge des participants, par catégorie. Il est possible d'y participer individuellement ou par équipe.

Outre la pratique sportive, ce sera également un grand temps de rassemblement sous le symbole du sport et des valeurs de l'olympisme. Des visites de lieux, des concerts et spectacles seront également prévus pour les participants, en partenariat avec Vichy Communauté.

Les inscriptions sont déjà ouvertes et un site internet dédié a été créé :

[www.jeuxdesmasters.fr](http://www.jeuxdesmasters.fr)

Venez relever le défi et partager un bon moment !

**JEUX DES MASTERS**  
VICHY 2021

**DU 29 AVRIL AU 02 MAI**

**5 ÉPREUVES À RÉALISER POUR DEVENIR UN MASTER**

**RELÈVE LE DÉFI!**

DÈS 25 ANS

[JEUXDESMASTERS.FR](http://JEUXDESMASTERS.FR)

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

VICHY COMMUNAUTÉ

## LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DE L'USEP

Deux salles virtuelles régionales

Le comité régional USEP propose deux salles virtuelles pour accompagner les comités et les associations sportives scolaires souhaitant organiser des actions ou des rencontres sportives lors de la Semaine Olympique et Paralympique, du 1<sup>er</sup> au 6 février 2021.

Une salle virtuelle pour des activités bien réelles

Les ressources présentées dans chaque salle virtuelle sont organisées en un programme proposant 4 thèmes sur 4 jours :

> Pratiquer des activités sportives en situation valide et en situation de handicap.

Des vidéos de « danse assise » sont proposées par Sylvie Guillermin, danseuse chorégraphe.

> Connaître l'olympisme et le paralympisme.

> Se connaître en identifiant son activité physique au quotidien et ses ressentis, notamment quand on se trouve en situation de handicap.



> Créer des textes, des dessins sur le thème de l'olympisme et du paralympisme.

Si chaque salle propose une programmation sur la semaine, il est également possible de constituer son propre menu en sélectionnant librement les activités de son choix.

### Tous vers Tokyo

Ces salles virtuelles sont des ressources particulièrement adaptées pour accompagner celles et ceux qui souhaitent participer à l'opération Nationale USEP TOUS VERS TOKYO.

Plus d'infos sur <https://rb.gy/5hu1zh>

### UN DEFI COLLECTIF « TOUS VERS TOKYO »

Notre défi Unis'Vers USEP 2024 est de rejoindre Tokyo au Japon, ville qui va accueillir cette année les Jeux Olympiques et Paralympiques, en passant par des villes hôtes de précédents JO (Berlin 1936, Rome 1960, Athènes 1896, Pékin 2008, ...) : [une carte interactive indiquera tous les jours le trajet parcouru par les participants](#). Chaque classe s'appuiera sur la situation de course longue de son choix. Voici quelques propositions :

- Toutes les situations motivantes sont à privilégier (course aux bouchons, course déménageurs, les situations de [l'Anim'Athlé](#) et de [l'Anim'Cross](#), etc.). On pourra également faire courir les élèves sur un parcours balisé (100m, 200m, 400m) :
  - PS/MS/GS : courir 5 min par élève ou courir 10 min par équipes de 4 en relais
  - CP / CE : 6, 8, 10 min /élèves
  - CM: 10, 12 ou 15 min pour les CM au choix des enseignants et des enfants

## COUPE DU MONDE DE SKI À CHAMONIX/LES HOUCHES

Le Kandahar aura lieu à huis clos les 30 et 31 janvier 2021

Précurseur des sports d'hiver, Chamonix Mont-Blanc l'a été en accueillant, en 1924, les 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques d'hiver, puis les Championnats du monde à deux reprises, en équipant ses montagnes des premiers téléphériques suivi de l'incontournable Aiguille du Midi. Une histoire avec un grand H dont le Kandahar est un des acteurs majeurs. Une épreuve emblématique, inscrite au patrimoine de la vallée depuis 1948 et qui le sera encore cet hiver pourtant si particulier.

En effet, en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, la FIS (Fédération Internationale de Ski) a été contrainte de modifier le calendrier de la Coupe du Monde de ski alpin 2020/2021 pour éviter les brassages entre disciplines (vitesse et technique, hommes et femmes) et réduire les longs déplacements. Ainsi, Chamonix Mont-Blanc/ Les Houches qui devait initialement accueillir une descente et un géant parallèle s'est finalement vu attribuer 2 slaloms hommes.

### Des épreuves à huis clos

La décision a été prise lors du dernier comité de pilotage du Kandahar : la Vallée de Chamonix Mont-Blanc accueillera bien les 2 slaloms de coupe du monde sur la Verte des Houches les 30 et 31 janvier 2021 mais à huis clos. En accord avec la FIS et la FFS et en suivant les recommandations sanitaires actuelles, les compétitions pourront se dérouler mais devront suivre le protocole déjà appliqué pour les autres épreuves du grand cirque blanc visant à protéger les athlètes et assurer le bon déroulement de la Coupe du Monde dans un contexte extrêmement complexe.

Pas de public donc pour cette édition mais un dispositif numérique inédit afin de permettre au plus grand nombre de

vivre cette grande fête du ski pour une fois virtuelle !

Ainsi le Kandahar sera diffusé gratuitement sur la plateforme numérique de France tv sport avec aux commentaires Alexandre Pasteur et Luc Alphand.

Eurosport qui soutient et diffuse depuis de très nombreuses années le ski alpin

sera comme toujours au rendez-vous sur la chaîne et aussi en numérique.

Enfin l'organisation du Kandahar donne à tous rendez-vous sur ses réseaux sociaux et le site dédié ([www.chamonixworldcup.com/fr](http://www.chamonixworldcup.com/fr)) pour des insides, backstages, jeux concours, actus et la web série "La flèche".

## TERRE DE JEUX 2024

Les actualités du label

**Le premier forum destiné aux collectivités territoriales labellisées "Terre de Jeux 2024" s'est déroulé le 22 octobre 2020 à distance sur un format de deux heures. 800 structures étaient présentes à travers toute la France sur les 1000 labellisées.**

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, représenté notamment par Tony Estanguet, a présenté les temps forts qui feront vibrer la France. La Semaine Olympique et Paralympique et la Journée Olympique du 23 juin seront l'étendard des actions sur les territoires en mettant en avant les disciplines olympiques et la pratique sportive.

### L'animation des territoires labellisés.

Le Comité a également présenté les outils mis à disposition des labellisés et les challenges qui seront mis en place, notamment avec la possibilité de gagner des dossards pour participer au marathon grand public des Jeux Olympiques en 2024. Enfin, le forum portait sur les faits structurants qui animeront les territoires, avec des

précisions sur le relais de la flamme et l'accompagnement spécifique pour les habitants des communes labellisées qui souhaiteront devenir bénévoles.

### Une plateforme pour promouvoir les CPJ

Dans le courant du mois de janvier 2021, le Comité lancera sa nouvelle plateforme de renseignements sur les Centres de Préparation aux Jeux afin de mettre en valeur les structures et d'informer au mieux les délégations internationales qui souhaiteraient s'entraîner sur le territoire français en amont des JOP. La compétition sera serrée au vu du nombre de candidats pour accueillir une délégation.

### La nouvelle promotion de novembre

Enfin, le Comité a annoncé le 23 novembre 2020 la nouvelle promotion de collectivités labellisées Terre de Jeux en Auvergne Rhône-Alpes : Saint-Jean-le-Vieux (01), Cluses (74), Sciez-sur-Léman (74), Nivolles-Vermelle (38) ainsi qu'Excenevex (74).

Bienvenue à elles !



**Vous souhaitez faire labelliser votre collectivité ?**  
Contactez Solenne Prat  
[solenneprat@franceolympique.com](mailto:solenneprat@franceolympique.com)



## LES CLASSES PIERRE DE COUBERTIN ET ALICE MILLIAT

L'Académie de Lyon en action, à distance !

### La classe Pierre de Coubertin et Alice Millat, c'est quoi ?

Dans la continuité de la dynamique qu'il a initié en lien avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) pour accueillir les Jeux de Paris 2024, notamment par le développement du dispositif "Génération 2024", le ministère de l'Education Nationale (MEN) a souhaité que chaque académie constitue une classe Pierre de Coubertin-Alice Millat pour former un groupe de jeunes ambassadeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024.

L'académie de Lyon a déployé cette classe en 2019 pour dix-huit binômes d'établissements, soit trente-six élèves volontaires issus de classes de cinquième proposé sur la base de leurs résultats scolaires, de leur implication dans le sport scolaire et fédéral et de leur intérêt pour les JOP. Ces mêmes élèves seront initiés et formés jusqu'en 2024, année où ils participeront comme bénévoles à l'organisation des Jeux sous l'égide du COJO.

### Les perspectives de la classe pour l'année 2020/2021

La classe Coubertin- Milliat de l'académie de Lyon n'a pu être réunie

début Juillet 2020, comme initialement prévue, en raison des restrictions dues au COVID. L'inspection pédagogique régionale d'EPS accompagnée des partenaires de ce projet, le CROS, la DRDJSCS et l'UNSS, a la volonté de relancer ce dispositif en l'adaptant au contexte sanitaire actuel et à venir.

Quatre temps forts seront proposés à nos jeunes ambassadeurs au cours de l'année scolaire 2020-2021 :

> Deux demi-journées en distanciel, mercredi 9 décembre 2020 de 13h45 à 17h et mercredi 27 Janvier 2021 en amont de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) ;

> Participation sur deux jours à l'organisation d'une manifestation académique UNSS au mois de Mai ;

> Regroupement de la classe Coubertin-Milliat au lycée Arbez Carme à Bellignat (Oyonnax) dans l'Ain, fin Juin ou début Juillet en fonction des dates du Brevet.

Afin de maintenir ces élèves investis dans leur rôle d'ambassadeur, l'académie de Lyon, le CROS, la DRDJSCS et l'UNSS ont donc proposé que les ambassadeurs construisent pour le dernier trimestre de l'année scolaire en cours, une action en lien avec les JOP. Cette action éducative et sportive peut prendre la forme d'un tournoi

sportif, d'une exposition, d'un exposé en classe... L'enjeu de cette action, quel que soit le format retenu, est de promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme dans l'établissement

Les deux temps programmés en distanciel contribueront à poursuivre la formation des ambassadeurs, à les aider et les outiller pour préparer l'action qu'ils auront à animer.

### Le premier regroupement, une dynamique réussie

Ce moment très attendu de la part des ambassadeurs a été l'occasion avant tout de se retrouver. La complicité des élèves a permis très rapidement de lever les barrières du distanciel, permettant la facilité des échanges. Le sérieux des ambassadeurs a montré encore une fois leur motivation d'être des acteurs incontournables.

A cette occasion, divers supports ont été présentés, notamment la plateforme Génération 2024, riche en documentations, fiches projets ou encore vidéos : <https://generation.paris2024.org/>

Prochaine étape la Semaine Olympique et Paralympique 2021 !



## LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Rendez-vous du 1er au 6 février 2021

### La SOP, c'est quoi ?

Chaque année, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) c'est une semaine pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme. La SOP concerne les enseignants, les élèves et leurs parents, de la maternelle à l'université, mais également toutes les collectivités labélisées Terre de Jeux. La SOP c'est également un événement qui mobilise chaque année les athlètes de haut-niveau, les associations sportives, les fédérations sportives et les collectivités territoriales.

### Organiser sa SOP

Pour vous accompagner dans la construction de votre Semaine Olympique et Paralympique, Paris 2024 et le CROS Auvergne-Rhône-Alpes mettent à disposition un ensemble de ressources pédagogiques et de bonnes pratiques. Issues de différentes structures du mouvement sportif et du monde éducatif, ces ressources vous

permettront de créer un programme sur mesure : découverte des sports olympiques et paralympiques, cours sur l'histoire des Jeux, sciences et sport, conseils pour accueillir un athlète, etc. Découvrez également le guide de la SOP 2021. Il rassemble les différentes modalités pratiques, un calendrier type, les activités qu'il est possible de mettre en place pour animer une SOP ou encore les bonnes pratiques identifiées lors des dernières éditions. Un guide pour naviguer avec les meilleurs outils en poche jusqu'à la prochaine édition : <https://generation.paris2024.org/ressources/guide-semaine-olympique-et-paralympique-2021>

### Zoom sur la thématique 2021 : La santé

L'édition 2021 de la SOP mettra l'accent sur la santé. Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, et alors que les jeunes sont de plus en plus sédentaires, prendre soin de soi, maintenir une activité physique quotidienne et y prendre du plaisir s'avèrent essentiels. La SOP est l'occasion d'amorcer une démarche multidisciplinaire,

mobilisant toute l'équipe pédagogique d'un établissement, autour de cet enjeu. De nombreux champs peuvent être explorés : l'activité physique et sportive, la nutrition, l'alimentation, le corps, le bien-être, l'hygiène de vie, le dopage...

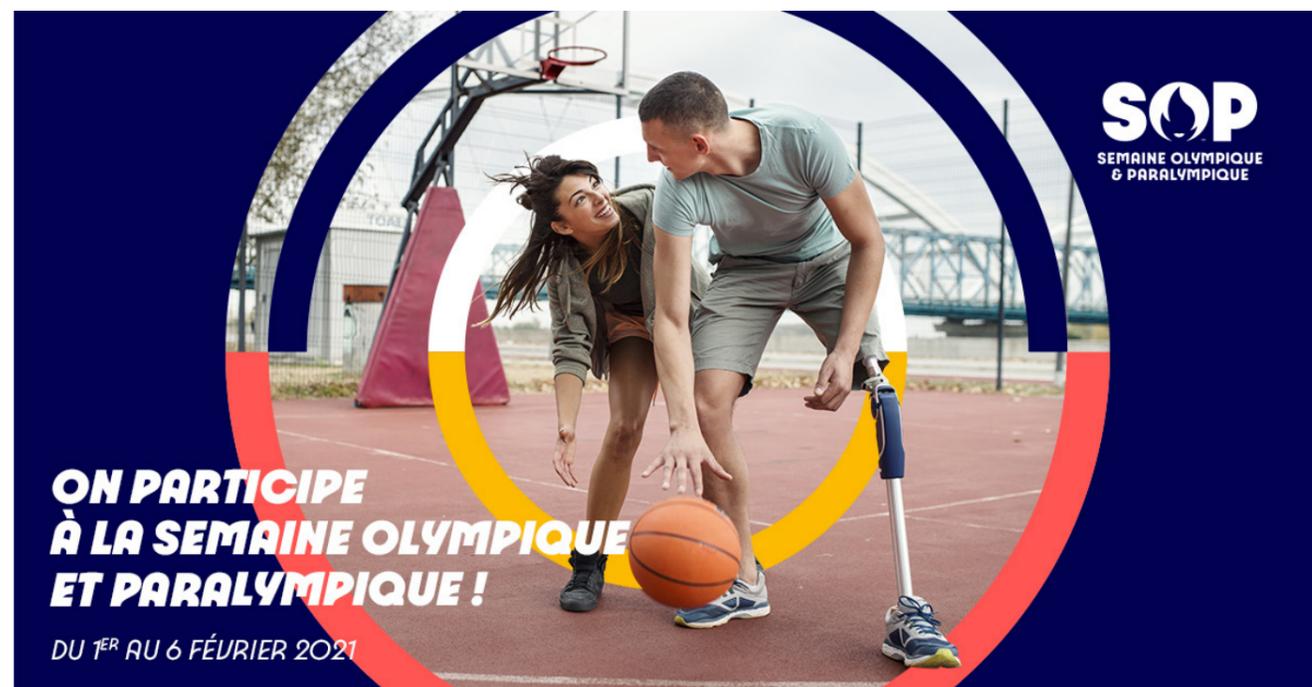
N'oubliez pas de déposer votre projet sur la plateforme dédiée : [https://generation.paris2024.org/deposer\\_un\\_projet](https://generation.paris2024.org/deposer_un_projet)

Une cartographie de l'ensemble des projets est aussi disponible sur le site suivant : [https://generation.paris2024.org/les\\_projets\\_sop](https://generation.paris2024.org/les_projets_sop)

### La SOP 2020 en chiffres

2 800 établissements scolaires mobilisés  
200 athlètes à la rencontre des élèves  
1 600 projets déposés  
450 000 jeunes sensibilisés

Source : [www.generation.paris2024.org](http://www.generation.paris2024.org)



MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# DANS LE SPORT ZÉRO TOLÉRANCE POUR LES VIOLENCES

Dans tous les sports, chez les filles comme chez les garçons. TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ.



N'aie pas honte, n'aie pas peur. Tu n'es pas coupable. Tu peux en parler à tes parents, à un ou une amie, dans ton club.



Victime ou témoin, si tu as des doutes ou des questions, le 119 est là pour t'écouter, t'aider et te protéger. C'est gratuit et confidentiel.

[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)



#TousConcernés



# LANCEMENT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

**L**e travail de la Conférence Régionale du Sport, émanant de la réforme de la gouvernance du sport français débute cette année. En Auvergne-Rhône-Alpes, son premier rassemblement aura lieu le 4 février. Quel est son rôle, comment fonctionne-t-elle et qui la compose ?

La Conférence Régionale du Sport est une nouveauté dans la gouvernance du sport français qui est advenue à la suite de sa réorganisation au niveau étatique.

Ainsi, l'Agence Nationale du Sport a été créée le 24 avril 2020 et a obtenu du Ministère des Sports les compétences de développement de la pratique pour tous et le haut niveau.

L'organisation territoriale de l'Agence Nationale du Sport a été actée via 3 publications de texte, pour cadrer la mise en place des Conférences Régionales du Sport et des Conférences des Financeurs du Sport :

> Loi n°2019-812 du 1<sup>er</sup> août 2019 relative à la création de l'Agence Nationale du Sport et à diverses dispositions relatives à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ;

> Décret n°2020-1010 du 6 août 2020 relatif au délégué territorial de l'Agence Nationale du Sport ;

> Décret n°2020-1280 relatif aux Conférences Régionales du Sport et aux Conférences des Financeurs du Sport.

La Conférence Régionale se réunira

au moins deux fois par an. Elle est gérée par le service régional étatique compétent en matière de politique publique du sport, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES, anciennement DRJSCS).

## Les objectifs et leur mise en place

L'objectif de la conférence régionale du sport est d'élaborer et d'adopter un Projet Sportif Territorial. Ce projet est validé pour une durée de 5 ans.

8 grands axes vont façonner le Projet Sportif Territorial, appliqués aux spécificités du territoire :

> Le développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire,

> Le développement du sport de haut niveau,

> Le développement du sport professionnel,

> La construction et l'entretien d'équipements sportifs structurants,

> La réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives,

> Le développement des Activités Physiques et Sportives adaptées aux personnes en situation de handicap,

> La prévention de et la lutte contre toutes formes de discriminations,

> La promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des Activités Physiques et Sportives.

Le Projet Sportif Territorial se mettra en place en trois étapes.

Tout d'abord, un bilan de l'offre sportive existante sera réalisé sur le territoire en identifiant les déficits et disparités. Puis, la CRS concevra un plan d'actions en lien avec les 8 objectifs mentionnés ci-dessus. Enfin, le plan d'actions fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Ce travail s'appuiera en partie sur les travaux initiés depuis 2 ans avec le Schéma Régional du Développement du Sport (SRDS). Le SRDS détaille la particularité de l'offre sportive sur le territoire régional et analyse les données recueillies par rapport au national.

Le Projet Sportif Territorial n'est pas immuable sur la durée des 5 ans,



## LA COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

La Conférence Régionale du Sport est composée de 4 collèges. Une des grandes nouveautés est sa composition mixte, impliquant de nombreux acteurs. Ces membres sont nommés pour 5 ans (sauf pour l'Etat), et renouvelables une fois. Un suppléant est désigné pour chaque membre.

### Collège de l'État



8 représentants

Préfet, Recteur de région académique, DRAJES, Agence Régionale de Santé, CREPS...

### Collège des Collectivités Territoriales



45 représentants

Région, départements, communes, intercommunalités, métropoles...

### Collège du Mouvement Sportif



9 représentants

CROS, CDOS, CPSF, sportifs de haut niveau, ligues régionales, ligue de sport professionnel...

### Collège du secteur Économique et Social



11 représentants

MEDEF, CPME, COSMOS, CCI régionale, associations d'usagers, organisations syndicales...

il pourra être révisé, 6 mois au moins avant le terme du projet. À défaut, le projet en cours sera prorogé pour une durée maximale de douze mois.

## Délibérations et votes

La Conférence Régionale du Sport délibère à la majorité simple des membres présents (sauf dans deux cas : lorsqu'elle adopte le Projet Sportif Territorial ou sa révision et lorsqu'elle est consultée par la Conférence Territoriale de l'Action Publique sur le projet de convention territoriale d'exercice concertée de la compétence sport des collectivités territoriales).

La répartition des voix est la suivante :

> 30% des droits de vote pour le collège de l'État,

> 30% des droits de vote pour le collège des Collectivités Territoriales

> 30% des droits de vote pour le collège du Mouvement Sportif

> 10% des droits de vote pour le collège du secteur économique

## LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DU SPORT

En parallèle de la Conférence Régionale du Sport se déroulera la Conférence des Financeurs du Sport. Sa mission sera de mettre en place des contrats pluriannuels d'orientation et de financements en lien avec le Projet Sportif Territorial adopté. Elle se réunira au moins deux fois par an, à la suite des Conférences Régionales du Sport.

Chaque Conférence des Financeurs suivra trois objectifs :

> Définir les seuils de financement à partir desquels elle examine les projets d'investissement et les projets de fonctionnement qui lui sont soumis pour examen et avis ;

> Émettre un avis relatif à la conformité de chaque projet qui lui

est soumis aux orientations définies par le Projet Sportif Territorial ;

> Identifier les ressources humaines et financières, et les moyens matériels que les membres de la conférence lui indiquent être susceptibles d'être mobilisés, dans la limite des budgets annuels, en vue d'un contrat d'orientation et de financement.

Sa composition sera identique au niveau des collèges. Le nombre de représentants de chaque collège sera défini lorsque le périmètre géographique des Conférences des Financeurs sera établi, à l'occasion de la première CRS. Les membres sont également nommés pour 5 ans, renouvelable une fois.

# REGARDS SUR LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

Points de vue des membres de la Conférence Régionale du Sport

## ➤ Isabelle Delaunay

*Déléguée Régionale Académique de la DRAJES | Membre du collège de l'État*

### Quels sont les atouts de cette nouvelle gouvernance du sport ?

Avec la nouvelle gouvernance du sport, l'Agence Nationale du Sport (ANS) réunit dans un groupement d'intérêt public tous les acteurs du sport (Etat, collectivités territoriales, mouvement sportif, monde de l'économie, partenaires sociaux). Avec la Conférence Régionale du Sport, l'ambition est de mettre autour de la table, dans notre région, ces mêmes acteurs afin de discuter et de décider ensemble l'avenir d'Auvergne-Rhône-Alpes en matière de sport. Cela passera par la définition d'un projet sportif de territoire (PST) qui identifiera les priorités d'intervention.

### Quels vont être les principaux changements de cette réorganisation ?

Il ne s'agit pas d'une réorganisation. Chacun des membres de la Conférence Régionale du Sport conservera ses compétences, son autonomie et son pouvoir de décision. La Conférence Régionale du Sport essaiera de rechercher les

convergences dans les différentes politiques publiques du sport et de favoriser leur cohérence ou leur complémentarité.

La grande nouveauté est d'associer à la réflexion, au-delà des échanges et relations partenariales qui existaient déjà entre certains, tous les acteurs y compris ceux, notamment le monde économique mais aussi les usagers et les partenaires sociaux, qui n'étaient pas souvent consultés jusqu'alors.

### Quelle est votre vision de la Conférence Régionale du Sport sur le long terme ?

Cette Conférence Régionale du Sport doit permettre au territoire régional de gagner en autonomie, en responsabilisation et surtout en efficacité, grâce à une vision partagée indispensable pour mieux répondre aux besoins et aux enjeux et favoriser la réalisation de projets nécessitant d'être poussés par une force collective, en optimisant les moyens disponibles.

Elle pourra permettre également de répondre aux besoins de solidarité entre les territoires.

## ➤ Pierre-Julien Deloche

*Sportif de haut niveau (tir à l'arc) | Membre du collège du mouvement sportif*

### Quel va être votre rôle en tant que sportif de haut niveau au sein de la CRS selon vous ?

Cette nomination est une vraie surprise, il n'est pas coutume qu'un sportif non olympique soit consulté et entendu. Je suis extrêmement motivé pour aider à façonner le sport de demain et c'est là une belle opportunité d'y participer. Je suis sportif de haut niveau depuis 2007, trois années consécutives numéro 1 mondial, une centaines de médailles et de sélections internationales. Pourtant j'ai dû me bagarrer pour exister dans le système social français, et encore à ce jour. Je sais ne pas être un cas isolé, et toutes les expériences seront excellentes à rapporter au collège des décideurs régionaux, nationaux. Mon rôle est bien là, recenser les avis, les besoins des sportifs

de haut niveau de tous les sports de ma région, pour les porter de façon motivée, argumentée, démontrée au sein d'une nouvelle instance que je pense prioritaire pour le sport en France, du haut niveau au sport amateur.

### Pensez-vous qu'il est important que les sportifs de haut niveau s'impliquent dans la gouvernance du sport ?

C'est primordial. Non seulement les sportifs de haut niveau doivent s'impliquer, mais la gouvernance doit les écouter sans qu'ils n'aient besoin de crier pour que l'information circule normalement. Avec notre participation, nous pourrons aussi prendre part à certaines réflexions, pour anticiper et mieux nous préparer à changer, on gagne en efficacité. A l'heure où je réponds à vos questions,

des élections ont eu lieu dans les fédérations avec parfois de gros changements en profondeur. On détecte le message d'un sport qui veut évoluer sous un autre modèle. Les sportifs de haut niveau commencent à être consultés, écoutés par les gouvernances, enfin !

### Quels sont les messages que vous souhaitez porter auprès des autres membres ?

J'ai une expérience par mon sport, mes métiers. Je suis militaire de carrière dans la Marine Nationale depuis 2001, en congé sans solde depuis 2014, sportif de haut niveau depuis 2007, sponsorisé depuis 2009 et pourtant : ma situation est loin d'être acquise pour vivre de mon sport en toute sécurité. Tout ce que j'ai dû apprendre par mes propres moyens pour exister en

tant qu'ambassadeur sportif dans mon pays est pharaonique...Je suis certain que nous pouvons trouver un moyen pour placer les champion(nes) actuel(les) et les futur(es) dans une position plus sécuritaire. Plus rapidement, le sportif pourrait alors se concentrer sur la performance et avoir la possibilité de déboucher sur un véritable avenir.

C'est mon message aux autres représentants et dirigeants : nos expériences multiples sont notre force, c'est ma conviction, elle se trouve partout sur nos terres. Le dialogue est ouvert sans langue de bois, pour avancer plus vite dans les présentations et pour identifier les besoins. Je saurai prendre de mon temps maintenant pour en gagner plus tard, et en faire profiter toute une communauté passionnée.

## ➤ Carole Marcou

*Membre de l'Union Sport & Cycle | Membre du collège du secteur économique et social*

### Que va apporter l'intégration du collège du secteur économique et social à la CRS ?

La prise en considération du monde économique et social permettra d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés par le sport et participera ainsi à une meilleure représentativité et homogénéité.

L'Union Sport & Cycle apportera l'expertise et le savoir-faire de ses entreprises réparties sur tout le territoire français et partagera l'état des lieux de l'évolution des marchés, des modes de pratique pour définir des politiques sportives adaptées aux spécificités de chaque

territoire. Des informations complémentaires sur l'innovation relative aux équipements sportifs seront fournies.

Enfin, l'Union Sport & Cycle portera la voix des usagers du sport, ce qui permettra d'orienter les contours du projet sportif territorial en fonction des aspirations des Français en matière de sport.

### Qu'attendez-vous de la mise en place de la CRS ?

Nous attendons de ces nouvelles instances territoriales qu'elles soient opérationnelles dès l'année 2021, et qu'elles mettent en œuvre des actions concrètes

au profit du sport pour tous les Français.

En période de confinement, les Français ont ressenti particulièrement le besoin de se dépenser et les activités physiques et sportives sont devenues indispensables au quotidien des Français : 89% des Français déclarent qu'il est plus que jamais nécessaire de promouvoir le sport pour se maintenir en forme et en bonne santé (étude CNVAS sport dans la ville 2020).

L'accès à la pratique sportive est un bien de première nécessité et les Français auront besoin d'activités physiques et sportives

dans les mois à venir. Au sortir de la crise sanitaire, deux axes en particulier doivent donc nous mobiliser : le développement des activités physiques et sportives de toutes et tous sur l'ensemble du territoire d'une part, en accès libre et le sujet des équipements sportifs d'autre part, lesquels conditionnent l'accès à la pratique sportive des Français.

Le monde économique permettra un regard neuf, et sera force de propositions dans l'élaboration du Projet Sportif Territorial à venir.

# LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU SPORT

Par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

**Les Conférences Régionales du Sport instaurées par la loi du 1<sup>er</sup> août 2019 et complétées par le Décret 2020-1280 du 20 octobre 2020 lancent le point de départ d'une nouvelle gouvernance voulue pour le sport et par le sport.**

Aux côtés de l'État, notamment via l'Agence Nationale du Sport, du mouvement sportif et du monde économique, les collectivités territoriales vont disposer d'un nombre important de représentants (45) au sein de cette instance de gouvernance. A n'en pas douter, en raison de l'échelle territoriale de référence, la Région comme le CROS se doivent de relever, aux côtés des autres partenaires, l'ensemble des enjeux de développement identifiés par ces conférences et leurs actions d'accompagnement seront primordiales.

Le Projet Sportif Territorial (PST), feuille de route de cette nouvelle gouvernance et qui sera adopté par cette instance cible 8 grandes thématiques identifiées comme prioritaires, avec une forte affirmation de mettre en exergue les spécificités territoriales. La Conférence aura pour ambition de travailler autour de plusieurs axes de développement, du sport pour tous jusqu'au sport de haut-niveau et professionnel, tout en privilégiant aussi des mesures de lutte contre les inégalités territoriales ou d'accès à la pratique.

C'est dans ce même esprit que la politique sportive régionale adoptée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 7 février 2017 a permis d'affirmer une nouvelle ambition pour répondre aux besoins des acteurs sportifs et aux attentes du plus grand nombre, tout en prenant en compte les enjeux d'intérêt

régional et les spécificités locales au plus près de nos territoires. Elle se fonde sur les cinq piliers suivants rappelés sommairement :

- > Accompagner le développement du sport pour tous, en tout point de la région par la création et la rénovation d'équipements sportifs (large spectre d'interventions possibles),
- > Soutenir et valoriser l'excellence régionale dans le sport de haut niveau,
- > Être le partenaire de référence du mouvement sportif, depuis les Comités sportifs régionaux jusqu'à l'ensemble des clubs sportifs du territoire,
- > Valoriser les manifestations sportives, comme vecteur du développement des territoires,
- > Affirmer le rôle de leader de la Région à travers les Centres de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS).

La Conférence des Financeurs jouera un rôle majeur dans l'attribution des moyens qui seront mobilisés par l'ensemble des partenaires, dans le cadre d'une contractualisation pluriannuelle, ce qui nécessitera une coordination efficace, la Région Auvergne-Rhône-Alpes saura y prendre toute sa place.

Pour cela, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a su mobiliser depuis 2016 d'importants moyens afin de mettre en œuvre son action.

Quelques chiffres sont significatifs de la forte augmentation du budget consacré notamment aux investissements :

- > 593 projets d'équipements sportifs de tout niveau ont été accompagnés pour un engagement total de 90 M €,
- > 2 270 clubs sportifs ont été accompagnés dans l'acquisition de

matériels pour un engagement total de 4 M €,

> 2 400 organisateurs de manifestations sportives ont été soutenus pour un engagement total de 11 M €...

Cette dynamique se poursuivra avec la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite profiter de cet événement pour en faire un levier de valorisation et de développement du sport sur son territoire et au-delà. Des opérations seront conclues avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, un recensement des équipements sportifs labellisés « Terre de Jeux » est en cours de réalisation, afin d'accompagner les territoires qui pourraient accueillir les équipes en préparation de cet événement majeur. Des démarches similaires sont en cours pour valoriser le territoire et les acteurs régionaux à l'occasion de la Coupe de monde de rugby de 2023, et des championnats du monde de ski de Courchevel/Méribel de 2023, pour ne citer que quelques exemples.





**DU 1<sup>ER</sup> AU 6 FÉVRIER**

**PARTICIPEZ À LA SEMAINE  
OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE  
DANS VOTRE VILLE**

**TERRE  
2024  
DE JEUX**

# RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Une exposition éducative sur les discriminations dans le sport

Dans la lignée des actions du CROSF, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes développe le Programme d'Education à la Culture Sportive et Olympique (PECSO) adapté à chacun des temps de l'enfant. Ce programme national, mobilisant le sport comme média de culture générale et l'Olympisme comme vecteur d'éducation, offre un cadre pour les acteurs de l'éducation souhaitant s'appuyer sur le sport et l'Olympisme pour développer leurs projets éducatifs.

En 2020, le CROS a renforcé ses ressources pédagogiques, en proposant une toute nouvelle exposition "Sport et Discrimination".

Avec le soutien du Conseil Régional et de l'Agence Nationale du Sport, le CROS a mis sur pieds une exposition de 6 panneaux kakémonos, traitant des discriminations dans le sport. Malgré les valeurs positives qu'il

véhicule, le milieu sportif est aussi confronté à des problèmes de discriminations et de violences. Comment expliquer que le sport puisse être le support à la fois de valeurs positives et de discriminations ? Comment ces discriminations se manifestent-elles ? Pourquoi les moqueries et insultes peuvent-elles avoir de graves conséquences ? Cette exposition est un support d'échanges et de réflexions qui permet d'attirer l'attention sur la discrimination dans le domaine sportif.

- Six thèmes sont traités :
  - > La discrimination, c'est quoi ?
  - > Sport et racisme
  - > Sport et inégalité hommes/femmes
  - > Sport et grossophobie
  - > Sport et orientation sexuelle
  - > Les leviers pour lutter contre les discriminations



Cette exposition s'accompagne de plusieurs outils pédagogiques afin de la rendre accessible à tous les publics (quiz, mots fléchés, café débat, mots mêlés, cherche et trouve, etc...)

De nouveaux thèmes seront proposés prochainement. En 2021, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes exposera sa nouvelle exposition "Sport et Handicap" lors de son Assemblée Générale, prévue le 10 Avril 2020.

Pour plus d'informations, contactez **Mélissa JARRAR** [melissajarrar@franceolympique.com](mailto:melissajarrar@franceolympique.com)

# RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le CROS vous accompagne dans votre mise en conformité

L'organisme de Formation du CROS étoffe chaque année son offre pour proposer des temps d'information et de formation adaptés aux besoins des ligues, comités et clubs. Depuis septembre 2020, le CROS propose des temps d'information ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour la mise en conformité au RGPD.

Le Règlement Général sur la Protection des Données est venu compléter la loi "Informatique et Liberté" depuis mai 2018. Ce règlement, souvent perçu comme réservé aux seules entreprises concerne néanmoins aussi les associations.

En effet, les clubs, comités et ligues traitent chaque jour des données personnelles : celles de leur salariés, de leurs bénévoles, de leurs adhérents, de leurs partenaires... La protection des données personnelles est un droit pour chaque individu et à ce titre, chaque structure doit se responsabiliser et se conformer à la loi. Car il s'agit bien là d'une loi qui, si elle n'est pas appliquée, peut impliquer de lourdes sanctions pour l'association.

Le CROS propose ainsi deux formats pour vous accompagner :
> un temps d'information en distanciel (2 x 2 heures) à programmer selon vos

disponibilités pour vous exposer les principes du RGPD et vous donner les clés de la mise en conformité ;
> un accompagnement personnalisé dans vos locaux pour réaliser l'audit et la mise en conformité de votre structure (sur une durée de plusieurs mois).

Pour plus d'informations, contactez [formation.aura@franceolympique.com](mailto:formation.aura@franceolympique.com)

# SPORT EN ENTREPRISE

Vers une dynamique régionale

Dans le contexte de crise sanitaire, le manque d'activités physiques et sportives dans le quotidien des Français est apparu comme un facteur inquiétant. Fort enjeu de santé publique, les initiatives se multiplient pour faire entrer le sport dans le monde du travail. Le CROS débute cette saison un travail afin de soutenir le développement de cette dynamique.

L'équipe du CROS constate depuis plusieurs années un engouement des entreprises et des salariés pour la pratique physique et sportive sur le lieu de travail. Des conventions ont été récemment signées entre le CROSF et des organisations patronales comme le MEDEF, tandis qu'en parallèle des ligues, comités et clubs développent des offres spécifiques à l'échelle de leur territoire. Il paraissait incontournable que le CROS joue un rôle de facilitateur

dans ces initiatives et aide à la structuration d'un projet plus global sur l'ensemble de la Région.

Pour cette raison, une nouvelle ressource humaine est venue étoffer les effectifs du CROS en la personne de Simon Contrepois. Ancien épéiste de haut niveau, Simon est alternant au sein du CROS depuis septembre 2020 et pour deux ans. Il est exclusivement en charge du développement du sport en entreprise.

Avec le groupe de travail qui le soutient, il a déjà débuté un recensement des offres des ligues, comités et clubs et questionné leurs attentes et besoins. Des échanges avec les organisations patronales sont aussi en cours. Une étude de marché sera réalisée, notamment auprès des entreprises adhérentes du MEDEF, de la CPME ou encore de la CRESS.

Enfin, les CDOS ont été associés au projet pour leur partage d'expérience et une éventuelle association au futur dispositif. Le CDOS de Savoie notamment a lancé son programme en 2020 (plus d'infos sur le site [www.sport-savoie.fr](http://www.sport-savoie.fr)).

L'objectif du projet est de mutualiser des savoir-faire et de démultiplier les initiatives qui fonctionnent en s'appuyant sur les compétences de chacun à l'échelle territoriale. Pour cela, le CROS travaillera en lien étroit avec la Ligue du Sport en Entreprise, qui possède une expertise précise et une bonne connaissance du territoire et des disparités actuelles sur le sujet.

Pour plus d'informations, contactez **Simon Contrepois** [simoncontrepois@franceolympique.com](mailto:simoncontrepois@franceolympique.com)

## ORGANISME DE FORMATION

L'OF du CROS certifié Qualiopi !

L'officialisation est tombée le 10 décembre dernier. À la suite d'un audit réalisé par l'Institut de Certification (I.Cert), le comité de décision a émis un avis favorable pour que le CROS AURA puisse se voir attribuer la certification relative aux organismes de formation.



Selon les exigences du Référentiel National Qualité (RNQ), sur lequel le cabinet d'audit s'est appuyé pour attester de la conformité des services proposés, le CROS AURA dispose d'un processus de formation inscrit dans une démarche qualité qui répond au modèle prévu par le Code du travail (Art.L63-16-1).

**QUALIOPi :**  
25 indicateurs – 7 critères – 1 certification

En tant que représentant du mouvement sportif régional, le CROS a pour mission d'accompagner les clubs, ligues et comités de son territoire. À travers son organisme de formation, qui favorise la mise en œuvre d'une professionnalisation, il était apparu indispensable de pouvoir faire valider une offre de service pertinente et cohérente. Proposant des formations diversifiées et aussi des accompagnements personnalisés, la structure a également tenu à s'adapter face au contexte d'un marché de la formation en perpétuel renouvellement. Dès lors et dans le cadre de cette certification Qualiopi, issue de la Loi du 5 septembre 2018 (pour la liberté de choisir son avenir professionnel), ce ne sont pas moins de vingt-cinq indicateurs organisés selon sept critères qui ont été examinés.

Il s'agissait alors de s'assurer que la qualité des formations puisse se maintenir de manière efficace et pérenne.

**Un repère fiable pour la qualité des actions liées au développement de compétences**

Avec cette marque de certification qualité déposée par l'État et applicable au début d'année 2021, c'est donc tout le processus de développement des compétences ainsi que l'apport des prestataires qui sont validés au regard du Référentiel National Qualité (RNQ) évoqué plus haut. Succédant de manière plus exigeante au référencement Datadock, ce repère Qualiopi est soumis à réévaluation tous les 3 ans et permet notamment de pouvoir mesurer les différents points suivants :

- > L'information du public sur l'offre de formation,
- > La conception des programmes et contenus de formation en ligne,
- > L'adaptation des prestations aux profils et situations des apprenants,
- > La mobilisation des ressources adéquates pour encadrer les formations,
- > Le développement des compétences impliquées dans le processus de formation,
- > La compétence des formations et l'amélioration continue des prestations.

**Un label de qualité obligatoire pour l'accès au financement public ou mutualisé**

Au rang des prestataires d'actions concourant au développement des compétences, le CROS bénéficie ainsi d'une reconnaissance de ses actions de formation, par apprentissage, bilans de compétences ou autres validations des acquis de l'expérience (VAE). Cette certification se trouve



L'organisme de formation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo-Jujitsu a lui aussi obtenu la certification Qualiopi le 10 décembre 2020.

d'ailleurs obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour tout organisme de formation souhaitant bénéficier de financements de fonds publics ou mutualisés. Ces derniers peuvent notamment être délivrés par l'État, la Région, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), le Compte Personnel de Formation (CPF), l'Agefiph, Pôle Emploi ou encore les Opérateurs de compétences (OPCO).

Toute l'équipe du CROS Auvergne-Rhône-Alpes est donc mobilisée pour vous proposer plusieurs types de formations (en soirée, en continu ou en individuel), sous différents formats (présentiel ou distanciel) et ainsi éligibles aux modes de financements évoqués. Les thématiques variées qui sont abordées s'adaptent alors au contexte du mouvement sportif, du Management à la Communication, en passant par les Finances et la Gouvernance ou même encore l'Éducation.

Le CROS peut vous proposer des temps de formation et un accompagnement personnalisé pour vous aider à réaliser la mise en conformité "Qualiopi" de votre Organisme de Formation.

Pour plus d'informations, contactez  
Mélissa JARRAR  
[melissajarrar@franceolympique.com](mailto:melissajarrar@franceolympique.com)

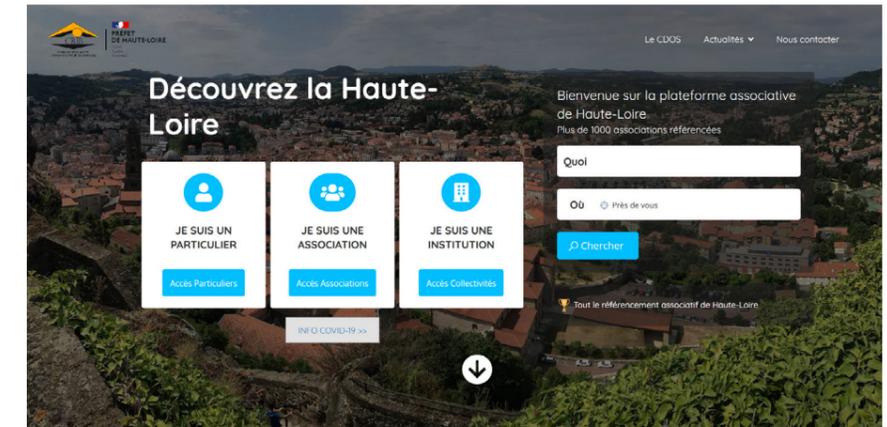
## CDOS DE LA HAUTE-LOIRE

Le CDOS lance la première plateforme associative du département !

Cette plate-forme digitale du mouvement associatif est ouverte à toutes les associations qu'elles soient sportives, culturelles, éducatives... et est à destination du grand public.

Cette contribution innovante, construite avec les Points d'Appui à la Vie Associative du département et le soutien de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Haute-Loire, vise à faciliter l'accès de tous les altiligériens aux associations de leur choix. Outil de proximité, accessible gratuitement et avec déjà près de 1000 associations référencées, <https://haute-loire-associations.fr> incarne un nouveau modèle d'information destiné à tous les publics.

Avec la pandémie de la Covid-19 et son impact, les associations ont besoin de rebondir et de visibilité. Avec cette



nouvelle plateforme, elles disposent désormais d'un outil fédérateur, mis à disposition de tous les habitants du département afin de :

> Promouvoir les associations dans les territoires, en les faisant connaître à un maximum de personnes.

> Permettre aux internautes de trouver en quelques clics les associations altiligériennes, répertoriées par ville, territoire ou thématiques.

> Mettre en lien les publics avec des associations ayant des besoins en bénévoles et vice-versa en s'appuyant pour cela sur ses partenaires privilégiés sur une "Interface du bénévolat" dédiée.

**SOP**  
SEMAINE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE

**ON PARTICIPE À LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE !**

DU 1<sup>ER</sup> AU 6 FÉVRIER 2021

## CDOS DE LA HAUTE-SAVOIE

Promouvoir la mixité en Haute-Savoie !

**Les femmes font face à un déficit important en termes de visibilité et de reconnaissance dans le monde du sport. Les inégalités sont présentes à plusieurs niveaux, parmi lesquels l'accès à la pratique, la place des femmes dans la compétition ou encore la sous-médiatisation.**

Ces inégalités se répercutent également au niveau du monde associatif et fédéral, dans lequel les postes de direction sont essentiellement occupés par des hommes. Pour lutter contre ces disparités et promouvoir les différentes associations qui défendent la femme, la Commission Mixité du CDOS de la Haute-Savoie met en place des événements à l'occasion de la Journée de la Femme, pendant la semaine du 8 mars 2021.

Une exposition "la mixité dans le sport" mettra en avant des portraits d'athlètes féminines du département, qui ont accepté de s'impliquer pour cette cause et qui ont fait leurs preuves à haut niveau :

> Loana Lecomte (VTT Cross-country) Championne du Monde du relais mixte et Championne du Monde Espoirs

> Tessa Worley (Ski alpin) Double Championne du Monde de Slalom Géant et en Coupe des Nations

> Gaëlle Edon (Handisport) Championne de France Para-Tir

> Alexandra Tavernier (Athlétisme) Championne de France et médaillée de bronze aux Championnats du Monde

> Julia Chanourdie (Escalade) Championne de France et sélectionnée pour les Jeux Olympiques Tokyo 2020

> Maï-Linh Bui (Karaté) Championne de France Minimes Kata

> Camille Bened (Biathlon) Championne du Monde Junior Relais Femmes

> Manon Le Scodan (Hockey sur glace) Championne du Monde D1 B U18

Cette exposition itinérante sera présente un jour durant dans une ville de Haute-Savoie : Annecy, Thonon, La Roche-sur-Foron, Annemasse et Sallanches, en mairie ou dans les galeries marchandes de centres commerciaux.

Le départ de ce fil rouge destiné à promouvoir la mixité aura lieu à Annecy, à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative ainsi qu'au Centre Bonlieu, avec l'appui du Conseil Départemental et de la DDCS Haute-Savoie. Des tables rondes seront organisées à Annecy et à La Roche-sur-Foron les 8 et 10 mars 2021.



Seront notamment conviés lors de ces temps forts des athlètes, des dirigeantes, des arbitres, des entraîneurs, différentes associations de Haute-Savoie œuvrant en faveur des femmes, les référents « Mixité » des Comités Départementaux Sportifs, des personnalités issues du mouvement sportif et les élus des différentes institutions du département. Toutes et tous pourront échanger leurs idées, opinions et témoignages sur le thème de la place des femmes dans le sport et dans la société.

Si vous souhaitez prendre contact avec le CDOS de la Haute-Savoie et la Commission Mixité concernant cet événement : [mixite.hautesavoie@franceolympique.com](mailto:mixite.hautesavoie@franceolympique.com)

## CDOS DE L'ARDÈCHE

Le CDOS invité à participer aux travaux du SRDS

**Dans le cadre du Schéma Régional des Sports, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ardèche a été invité à intervenir dans le groupe de travail sur "les passerelles entre le sport scolaire, universitaire et le sport civil".**

Ce thème est décliné sous trois grandes questions :

> Quelles collaborations pour favoriser l'acquisition d'une culture sportive dans le cadre du parcours scolaire ?

> Quelles collaborations entre les clubs, les établissements scolaires et les collectivités territoriales pour une meilleure efficacité des moyens ?

> Comment renforcer les passerelles et décloisonner sport civil et sport scolaire ?

La DRDJSCS s'appuie sur trois constats pour montrer l'importance de créer une dynamique régionale amenant les jeunes à pratiquer des activités physiques.

Le premier est que 49 % des jeunes présentent des seuils particulièrement critiques : 4h30 de temps d'écran journalier et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour.

Le deuxième constat est que si à 11 ans, 65% des élèves sont inscrits dans une association sportive, ils ne sont plus que 42% à être inscrits dans un club à l'âge de 18 ans. Le décrochage est également particulièrement sensible entre Bac-3 et Bac+3.

Et le troisième est que l'épidémie et les mesures qu'elle a provoquées (couvre-feu, confinement...) n'ont pas été sans conséquences

pour le sport. Ainsi, 74% des Fédérations annoncent une baisse de 26% des licences en moyenne par rapport à l'an dernier.

Dans ce contexte, organisé par la DRDJSCS, nous avons répondu à un questionnaire sur le recensement d'activités proposées au sein du CDOS 07 sur ce même thème. Grâce à notre projet "les classes Olympiques", nous avons été sélectionnés pour les présenter lors de la réunion du 10 décembre.

L'objectif de cette réunion était de répondre à la première question ci-dessus en faisant ressortir des préconisations permettant de favoriser la culture sportive en milieu scolaire. 24 personnes ont participé à cette réflexion commune et pu assister à notre présentation.

Nous avons introduit nos propos par une mise en contexte avec l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 et l'objectif affiché d'augmenter le nombre de licenciés après cette date. Pour cela, deux

labels existent, Terre de Jeux 2024 et Génération 2024. Le but étant de trouver une synergie entre tous les acteurs pour amener le plus de personnes à pratiquer une activité physique.

Nous avons par la suite présenté "les classes Olympiques" qui comprennent 7 séances de 1h15 pour des cycles 1, 2 et 3. Il s'agit d'associer matières scolaires et disciplines Olympiques et Paralympiques. Un travail de partenariat se fait entre l'enseignant et l'intervenant.

3 séances sont imposées : pratiquer un sport Olympique, pratiquer un sport Paralympique (ou handisport) et les valeurs Olympiques. Les autres séances sont par exemple les mathématiques (calculer des périmètres avec des tatamis de judo) ou encore la géographie avec le Japon et les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2021.

Nous avons conclu l'intervention en spécifiant que nous sommes à la fois intervenant et à la fois structure ressources.



École maternelle Brémondières - Saint Péray - Ardèche

## LE TERRITOIRE EST UN PROJET

par Alain Arvin-Berod, Philosophe et Historien du sport



**Le territoire commande...**  
Sous le nom de "Conférence Régionale du Sport", cette nouvelle instance territoriale est appelée à devenir un label. Pourquoi ?

Pour deux raisons : la première parce qu'elle fait du territoire régional l'unique référence commune aux acteurs concernés, ce qui n'était pas le cas avant sauf pour feu le CNDS.... Selon Anne-Lise Quiot conseillère en charge des territoires au sein de l'Agence Nationale du Sport "Les Conférences Régionales du Sport et les Conférences des Financeurs du Sport marquent une nouvelle étape majeure pour l'Agence Nationale du Sport".

La seconde parce que cette structure fait désormais toute sa place à tous les acteurs sans aucune exclusive : ce qui n'était pas le cas auparavant non plus. Si le mouvement sportif est conforté tout comme les collectivités, en revanche la position plus modeste de l'Etat traduit les évolutions qui influent sur le modèle "tout public" propre au sport français. Si la désignation d'un chef de file est un facteur de cohérence, la nouveauté du dispositif est ailleurs !

Elle réside dans la prise en compte de la réalité sportive dans son ensemble, à savoir toutes les pratiques sportives, tous les publics et tous les acteurs dont le secteur privé (investissement et fonctionnement). Les 4 collègues qui la constituent sont les suivants : les collectivités locales, le secteur économique et social, le mouvement sportif et en dernier l'Etat, dans cet ordre décroissant ce qui confirme sans ambiguïté aucune le passage d'un modèle daté vers un dispositif ouvert sur la réalité contrastée des pratiques et c'est ce qui sera bénéfique au sport.

Le territoire commande en quelque sorte et il a besoin de fédérer tous les acteurs pour impulser de nouvelles avancées, ce qui est la mission de la Conférence Régionale comme de la Conférence des Financeurs, autre nouveauté incontournable du développement territorial. Mais pour quel projet... territorial ?

### Avec un projet durable pour le sport !

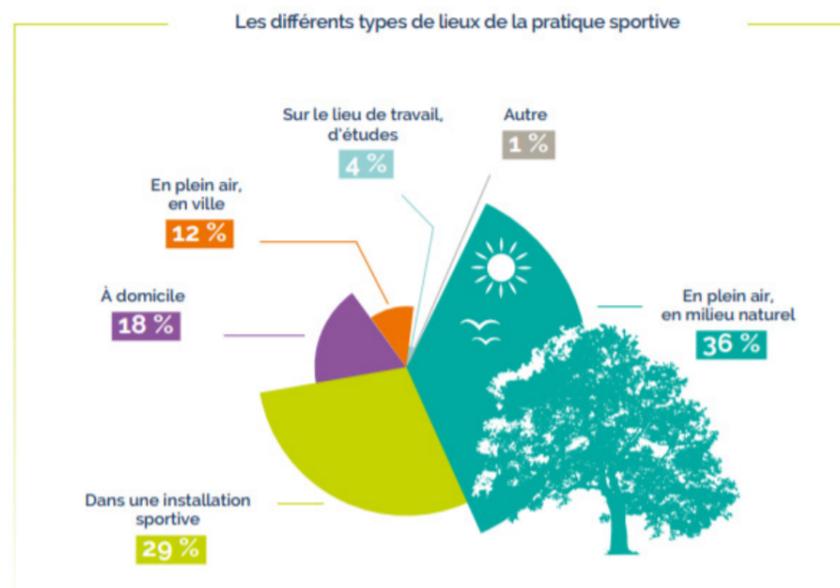
Un projet susceptible de mobiliser le mouvement sportif et ses clubs concerne en priorité le développement durable, sujet commun à tous les acteurs du sport mais dont l'approche demeure souvent floue. La Conférence Régionale comme celle des Financeurs peuvent trouver dans l'accompagnement des clubs une occasion de renforcer leur "responsabilité sociale des organisations" (RSO) qui peut devenir un enjeu concret pour les clubs afin :

- > D'assurer la durabilité de l'organisation
- > D'améliorer la performance dans un esprit solidaire
- > De renforcer la crédibilité et la fidélisation des pratiquants
- > Développer l'attractivité de son sport au bénéfice de son territoire

C'est au cœur d'un "Projet Sportif Territorial" initié par la collectivité, le mouvement sportif et les entreprises que se construira une politique cohérente au niveau des conférences évoquées dont le pilotage final sera régional, validant à nouveau la pertinence du CROS AURA dans la nouvelle gouvernance de l'Agence Nationale du Sport.

Le futur commence aujourd'hui et tous les acteurs seront gagnants : ce n'est pas qu'un vœu de Nouvel An !

**Le sport se pratique d'abord en plein air et en milieu naturel dans plus d'un tiers des cas, puis dans une installation sportive dans un peu moins d'un tiers des cas.**



Source : INJEP, Ministère des sports, CRÉDOC - Baromètre national des pratiques sportives, 2018  
Champ : Ensemble des pratiquants âgés de 15 ans et plus résidant en France, DROM compris.

## DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT VERS LES TERRITOIRES

par Maître Benoît Dumollard



**La question de l'organisation du sport dans les territoires implique de s'intéresser à l'Agence Nationale du Sport (ANS) issue de la réforme de la gouvernance du sport en 2019.**

L'ANS, chargée à la fois de développer l'accès à la pratique sportive pour tous et de favoriser le sport de haut niveau, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, a été contestée dès sa création en 2019 et a même fait l'objet d'un contentieux administratif.

Auparavant, deux organismes ont rempli successivement ces fonctions. Dès 1975, la loi Mazeaud avait décidé de faire financer l'élite sportive nationale par l'Etat en créant un "Fonds d'aide au sport de haut niveau", alimenté par une taxe spéciale sur le prix des billets d'entrée dans les manifestations sportives.

Par la suite, ce système a été étendu au sport de masse, en créant le Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS) en 1979. Il s'agissait d'un compte avec des ressources pré-affectées, institué par dérogation au principe d'universalité budgétaire, provenant d'un prélèvement sur le loto national outre la taxe sur les billets d'entrée. En 1980, les subventions d'équipement aux collectivités territoriales et les dépenses d'équipement de l'Etat pour le sport de masse ont été incluses dans ces dépenses.

L'entrée en vigueur de la réforme sur les lois de finances a remis en question le mode de fonctionnement du FNDS. En 2006, le Centre National de Développement du Sport (CNDS) a été institué cette fois sous forme d'établissement public administratif. Ses recettes étaient assurées par un

prélèvement sur les sommes mises à la Française des Jeux et le produit d'une taxe, dite "taxe Buffet", sur le montant des droits télévisuels perçus sur les manifestations sportives.

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat, c'est à l'Etat d'assurer la définition de la stratégie nationale et internationale du sport de haut niveau et celle du développement de la pratique sportive de masse, ce qui est une position classique à travers l'idée d'un service public du sport. Le sport constitue un fait social complet qui touche à de nombreuses questions sensibles de la société française : santé, égalité des sexes, vieillissement de la population, éducation mais aussi cohésion sociale, intégration et citoyenneté, ainsi que l'aménagement du territoire.

Néanmoins, force est de constater que le champ d'intervention s'avère très large. En effet, qu'est-ce qu'il y a de commun entre le sport de haut niveau et la pratique de masse ? Ces deux objectifs sont de nature très différente, même s'ils apparaissent incontournables sur le plan social, économique et du développement durable.

Pour parvenir à relever ces défis, il importe donc de réguler certains aspects de l'économie du sport, afin de garantir son unité et son intégrité. Le Conseil d'Etat rappelle également que cette régulation doit tout d'abord se fonder sur la solidarité du sport professionnel et du sport amateur, notamment par des évolutions relatives à l'assiette et au produit de la cession des droits de retransmission, et que le soutien public doit être dirigé en priorité vers les disciplines moins médiatiques et souvent dépourvues de secteur professionnel.

Par conséquent, le choix opéré de s'appuyer sur l'ANS pour la mise en œuvre de ces deux missions distinctes et fondamentalement différentes,

haut niveau et sport de masse, n'était pas forcément évident.

Le Conseil d'Etat préconise d'ailleurs une concertation dans les territoires pour permettre aux différents niveaux de collectivités d'organiser la compétence sportive en fonction de la situation locale, en s'appuyant sur des projets sportifs territoriaux. Cette nouvelle gouvernance du sport devra également s'accompagner d'un approfondissement de la démocratisation du mouvement sportif, par l'élection au suffrage direct des instances des fédérations et en limitant le nombre de mandats successifs, et de sa responsabilisation en renforçant les dispositifs d'évaluation de l'éthique et l'indépendance des organes disciplinaires.

Le sport constituant un facteur de développement économique dans les territoires, des Conférences Régionales du Sport et des Conférences des Financeurs ont été mises en place à côté de l'ANS dans chaque région. La Conférence Régionale du Sport élabore et adopte son Projet Sportif Territorial. Puis chaque conférence régionale du sport institue une Conférence des Financeurs du Sport dans son ressort territorial ou pour les domaines dont elle traite.

Si le sport de haut niveau est un sujet qui peut faire consensus notamment à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024, la question du développement du sport de masse reste un sujet d'une grande complexité et d'une grande diversité. Les acteurs économiques qui sont peu représentés au sein de l'ANS devront impérativement être davantage impliqués à l'échelle des territoires dans lesquels ils sont de fait toujours plus présents.

**11<sup>e</sup> ENGIE OPEN**  
Andrézieux-Bouthéon 42

DU 25 AU 31 JANVIER 2021

TOURNOI INTERNATIONAL FÉMININ

**\$ 60 000**

TEAB - 22, rue des Bulleux - 42160 Andrézieux-Bouthéon  
- 04 77 55 18 13 - www.teab42.fr

## FÉVRIER

- 29.01 au 2.02 Handball** > Interpôles féminins | Bourg de Péage (26)
- 07.02 Para-natation adapté** > Championnat Régional zone Rhône-Alpes Aix les Bains (73)
- 07.02 Triathlon** > Bike & Run Hauterive (03)
- 11.02 Rugby à XIII Fauteuil** > Rencontres XIII Handi | Vaulx en Velin (69)
- 14.02 Para-natation adapté** > Championnat Régional zone Auvergne Clermont-Ferrand (63)
- 20.02 Para-football adapté** > Championnat Régional (zone 01/38/69/73/74) Bourg en Bresse (01)
- 27.02 au 7.03 Tennis** > Open 6ème Sens de Lyon | Lyon (69)
- 28.02 Triathlon** > Bike & Run des Monts du Lyonnais | Aveize (69)

## MARS

- 2 au 7.03 Handball** > Interpôles masculins | Valence (26)
- 6.03 Para-football adapté** > Championnat Régional (zone 07/26/42/43/63) Aubenas (07)
- 06.03 Para-pétanque adapté** > Championnat Régional zone Alpes Dauphiné Rumilly (74)
- 07.03 Para-tennis de table adapté** > Championnat Régional | St Egrève (38)
- 07.03 Triathlon** > Aquathlon Annonay (07)
- 10.03 au 13.03 Para-ski nordique adapté** > Championnat de France La Féclaz (73)
- 10.03 au 13.03 Para-ski alpin adapté** > Championnat de France Lans en Vercors (38)
- 13.03 Para-pétanque adapté** > Championnat Régional zone Auvergne Espaly Saint Marcel (43)
- 13.03 Para-pétanque adapté** > Championnat Régional zone Rhône Oyonnax (01)
- 14.03 Triathlon** > Bike & Run / Cross Duathlon Jeunes Hermitage Tournonais Saint Jean de Muzols (07)
- 13.03 Triathlon** > Bike & Run de Moulins | Yzeure (03)
- 19 au 21.03 Equitation** > Championnat Régional CSO PRO | Vichy (03)
- 20.03 Triathlon** > Raid Nature Vercors Saint-Romans (38)
- 20.03 Triathlon** > Aquathlon de Grenoble | St Martin d'Hères (38)
- 21.03 Para-basketball adapté** > Championnat Régional jeunes zone Ouest Aurillac (15)

- 27-28.03 Jujitsu** > Championnats de France Jujitsu, Combat Duo, Ne-Waza Ceyrat (63)
- 28.03 Triathlon** > Bike & Run des Ecluses | Vaux (03)

## AVRIL

- 3.04 Para-athlétisme adapté** > Championnat Régional | Montélimar (26)
- 4.04 Triathlon** > 1er Bike & Run de Publier | Publier (74)
- 5.04 Triathlon** > Trivert 2021 Moulins (03)
- 6 au 8.04 Judo** > Championnat de France Universitaire | Grenoble (38)
- 11.04 Triathlon** > Triathlon du Pays de St Marcellin | Chatte (38)
- 17-18.04 Equitation** > Grand Régional Dressage by Stübben - Critérium Grand Régional | Privas (07)
- 17-18.04 Equitation** > Coupe d'Europe des clubs de Pony-Games Chazey-sur-Ain (01)
- 24-25.04 Equitation** > Circuit Régional Western 2021 - Etape 1 Yssingeaux (43)
- 25.04 Para-tennis adapté** > Championnat Régional | La Motte Servolex (73)

## MAI

- 8.05 Triathlon** > Cross triathlon de la Loire | Cordelle (42)
- 9.05 Triathlon** > Aquathlon de Rillieux | Rillieux la Pape (69)
- 15-16.05 Triathlon** > Duathlon Ducs et Duchesses | Seyssel (74)

Retrouvez tous les événements sur [www.crosauvergnerhonealpes.fr](http://www.crosauvergnerhonealpes.fr)

## Calendrier des temps d'information et de formation

**Construire sa comptabilité analytique (14h)**  
1<sup>er</sup> et 2 février 2021 | Chaponnay

**Exposé post-Conférence Régionale du Sport (3h)**  
Semaine du 15 février 2021 | Visioconférence

**Mise en conformité au RGPD (3h)**  
24 février 2021 | Clermont-Ferrand

**Mobiliser les bénévoles (7h)**  
4 mars 2021 | Bourgoin-Jallieu

**Fidéliser ses adhérents (7h)**  
18 mars 2021 | Chaponnay

**Faire évoluer ses contenus de formation du présentiel en distanciel (10h)**  
31 mars 2021 | Bourgoin-Jallieu  
ET 14 avril 2021 | Visioconférence

**Formation de formateur (35h)**  
10, 11, 31 Mars et 1 Avril | Bourgoin-Jallieu  
ET 8 avril | Visioconférence

**Piloter une équipe de salariés (7h)**  
8 avril 2021 | Chaponnay

**Faire de son club un lieu de vie (7h)**  
29 avril 2021 | Bron

**Gérer des conflits (7h)**  
12 mai 2021 | Bourgoin-Jallieu

**Dispositif Génération 2024 (3h)**  
31 mai 2021 | Visioconférence

**Dispositif Carte Passerelle (3h)**  
8 juin 2021 | Visioconférence

**La communication interne d'une association (3h)**  
30 juin 2021 | Visioconférence

**La communication externe d'une association (3h)**  
7 juillet 2021 | Visioconférence

Retrouvez toutes les formations sur le site [www.crosauvergnerhonealpes.fr](http://www.crosauvergnerhonealpes.fr)  
Accompagnements et formations à la demande, nous contacter à : [formation.aura@franceolympique.com](mailto:formation.aura@franceolympique.com)



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ENVIE DE RETROUVER LA FORME**

**ENVIE DE SPORT**

Trouvez la maison sport santé la plus proche de chez vous sur [www.sports.gouv.fr/maisons-sport-sante-carte](http://www.sports.gouv.fr/maisons-sport-sante-carte)

Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières



**CROS**  
**AUVERGNE**  
**RHÔNE-ALPES**



**Citius - Altius - Fortius**  
**Plus vite, plus haut, plus fort**  
**L'art de se dépasser**



CROS Auvergne-Rhône-Alpes



@AURACROS



[www.crosauvergnerrhonealpes.fr](http://www.crosauvergnerrhonealpes.fr)

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

  
**PRÉFET**  
**DE LA RÉGION**  
**AUVERGNE-**  
**RHÔNE-ALPES**  
*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*